
DEMANDE DE BADGE D'ACCÈS À L'AIRE PIÉTONNE DU CENTRE-VILLE

PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION

Date de réception de la demande : ____ / ____ / ____

N° du badge attribué :

Date de remise du badge :

DEMANDEUR

NOM :

Prénom :

Adresse :

Tél :

Port :

E-mail :

VEHICULE

TYPE :

N° immatriculation : / /

Pièces à fournir :

- Copie de la carte grise du véhicule concerné
- Copie de la carte d'identité du gérant
- Extrait Kbis

ATTENTION

- *L'accès à la zone piétonne est réglementé en vertu de l'arrêté n°337/2000, disponible auprès du service accueil.*
- *Le badge d'accès est délivré à titre personnel et l'autorisation pourra être révoquée en cas d'utilisation abusive.*
- *Tout badge supplémentaire attribué à un même commerce sera facturé selon la tarification en vigueur suite à délibération municipale.*

Fait à Villefontaine, le
Signature (précédée de la mention lu et approuvé)